

LA TOUR DE BORNE
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019
Du 7 juin 2020

Compte tenu de la situation sanitaire l'AG se tient aussi en visio-conférence.

Ordre du jour :

1 : Rapport d'activités association

2 : Rapports financiers

3 : Questionnement sur le fonctionnement de l'été : présentation des différentes options envisagées, retour sur la sollicitation des gardiens, sollicitation de l'avis des participants, retours des avis envoyés par les absents (sur cette réflexion, la décision sera ensuite prise par le collectif l'après-midi)

4 : Rapport moral et perspectives :

Réflexions sur les orientations d'activités : lesquelles, pour qui, comment ? Réflexions sur les modalités de prises de décisions

1 : Rapport d'activités association

Rapport d'activité 2019 de l'association par Christine ROUQUIER, présidente :

- Travaux:
 - reprise du sol de la salle du bas, pose de plancher OSB
 - décision de refaire la cuisine, chantier mené par Fred BRUAS, qui fait les plans et les travaux. Il a préparé les nouveaux plans de travail, bois et inox, qui sont prêts à poser. L'avis des gardiens a été sollicité pour ce réaménagement.
 - décision de faire une reprise totale de la plomberie par un professionnel
 - entretien par Sylvain tout au long de l'année
 - inquiétude pour l'approvisionnement en eau de la Tour (prospection et travaux à prévoir)
- Administratif:
 - mise à jour (en cours) des différentes listes internet (adhérents/copropriétaires/adresses mail et postales/..).
 - révision des contrats d'assurance
- Accueil et événements :
 - soirée musicale et gastronomique le 6 juillet, repas végétarien et concert de samba. Belle soirée!!
 - bilan accueil: moins de nuitées gardées mais plus de nuitées en gestion libre et de passage (boissons et crêpes)
 - le gardiennage est un "vrai boulot", les gardiens ont parfois eut besoin du soutien des Bornois, pour certaines semaines très chargées. Nous réfléchissons à un mode d'information/formation pour les gardiens afin de faciliter leur travail.
 - finalisation de la Charte en janvier 2019.

2 : Rapports financiers

Présenté par Luis COLEIRO, trésorier association et GFA.
Voir le document en fin de CR.

RAPPORT TRÉSORERIE ASSOCIATION :

Un résultat excédentaire de 7469
Un accueil 887 nuitées dont 354 en juillet et août (1028 en 2018 ????)
Un bénéfice de 9400 € sur l'été

Des dépenses pour l'accueil d'été en baisse
Des frais d'entretiens stables
Une assurance pour l'association

RAPPORT TRÉSORERIE GFA

Les dépenses du GFA se résument principalement à des frais bancaires
Nous avons donc changé de banque et avons réduit ces frais de 300 €
l'assurance est modifiée et passe de 550 à 150 €
deux parts ont été acquises cette année.

Les 2 structures s'identifient progressivement au niveau de la trésorerie l'une chargée de l'immobilier l'autre de l'activité

Discussion autour de qui paie quoi entre l'association et le GFA (c'est un serpent de mer, la question revient pratiquement chaque année). Point de vue juridique / point de vue pratique pour coller à la réalité concrète : le GFA n'a pratiquement pas de ressources, mais c'est lui qui en tant que propriétaire, devrait financer les travaux de gros-œuvre.

Votes :

Les rapports sont adoptés à l'unanimité

3 : Questionnement sur le fonctionnement de l'été

Débat sur la possibilité d'ouverture de la Tour avec le protocole sanitaire demandé aux refuges et restaurations collectives (à adapter à chaque lieu, faire valider par mairie et sous-préfecture). Débat entre les personnes qui considèrent que ce protocole est trop contraignant et impossible à tenir, ceux qui considèrent qu'une fermeture pénaliserait trop la Tour, les fournisseurs locaux et organisateurs de séjours.

Étude et débat sur les des différentes possibilités :

- fermeture totale
- ouverture dès travaux cuisine finis avec protocole
- ouverture partielle en août avec protocole et accueils solidaires en juillet
- gestion libre uniquement...

Le collectif décidera l'après-midi à la suite de ce débat.

Proposition : au vu des circonstances exceptionnelles, on prolonge d'un an les mandats des membres du Collectif. POUR à l'unanimité de la salle et des participants ZOOM.

4 : Rapport moral et perspectives :

Perspectives :

- Nous avons toujours la volonté de développer des partenariats, des événements, des projets...pour faire connaître la Tour plus largement.
- Nous réfléchissons à notre mode de fonctionnement et de prise de décisions.

BILAN

2019

AU 31/12/2019

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant	SOLDE	
				BANQUE	28140,32
				SOLDE CAISSE	463,11
				RECETTES	29844,1
ACCUEIL Alimentation, fournitures....	10202,20				
SALAIRE	1997,57				
EQUIPEMENTS BATIMENT	1620,52	Fact;		DEPENSES	-22374,9
VEHICULES	1631,71	SEJOUR	660		
TÉLÉPHONE	710,33	GESTION LIBRE	8254,50		
		ÉTÉ	17203,4		
TAXE DE SÉJOUR	55,44	CONSO CAISSE	458,2	RÉSULTAT	7469,2
EDF	148,22	ADHESIONS	2551,00		
LOYER	0,00	Carte postale, livrets,	37		
ANALYSE EAU+RAMONAGE	905,93	TRANSPORT 4x4	80		
ACHAT ENTRETIEN	318,72	Vente lino	600		
IMPÔTS	0,00				
Assurances	1484,99				
GAZ	652,27				
PROMO+POSTE	1011,31				
Mat BUREAU	68,00				
MANIFESTATION+AG	345,20				
Frais Banque	71,50				
PARTICIPATION AUTRE ASSO	335,00				
Remboursement au GFA	816				
TOTAUX	22374,91		29844		

AG du 7/06/2020 (sur exercice 2019)

16 présents à Borne (sauf erreur de ma part) : Jean-Paul Berthouze, Christine Houssay, Ben, Christine Rouquier, Joël, Luis, Dédé, Martin, Nil, Sylvain, Patricia, Fred, Françoise et Philippe, Annie, Sébastien, + **6 en visio-conférence** : Anne-Claire, François André, Marie-Paule Vigier, **Elie ? ... (je n'ai pas les autres noms)**
Début : **voir notes Françoise, je suis arrivée en retard.**

1-Présentation du rapport d'activité GFA 2019 par Luis Coleiro, trésorier (pour Pierre Finkielstein qui n'a pas réussi à se connecter).

2-Présentation du rapport d'activité 2019 de l'Association (**par Christine ?**) :

3-Présentation du rapport financier du GFA par le trésorier : le GFA a peu de mouvements sur son compte.

4-Présentation du rapport financier de l'Association par le trésorier :

Discussion autour de qui paie quoi entre l'assoc' et le GFA (c'est un serpent de mer, la question revient pratiquement chaque année). Pt de vue juridique / point de vue pratique pour coller à la réalité concrète (le GFA n'a pratiquement pas de ressources, mais c'est lui qui en tant que propriétaire, devrait financer les travaux de gros-œuvre).

Votes : 1- adopté à l'unanimité (salle et ZOOM). 2- adopté à l'unanimité idem. 3- et 4- : adoptés à l'unanimité par la salle. Les votes ZOOM ont été gérés par Elie.
Voir avec lui.

CR de l'AG 7/06/2020 2è partie (avis sur le fonctionnement de l'été)

Joël : pr obtenir l'autorisation d'ouvrir, il faudra décrire comment on **applique le protocole élaboré pour les refuges, gîtes, etc**, non par des énarques ignorants des réalités concrètes, mais par des responsables de l'accueil en montagne qui connaissent le terrain (+ Secrétaire d'Etat au tourisme) + le protocole "restaurant d'altitude", et envoyer les 2 à la fois au Maire de la commune, et à la Sous-Préfecture pour accords.

1-Il FAUT satisfaire à ces conditions en étant corrects et honnêtes, sinon on risque la fermeture s'il y a un contrôle.

2- pour J., on ne devrait pas ouvrir en tant que refuge, mais seulement en gestion libre (location), + accueil gratuit de solidarité avec soignants, cheminots grévistes, etc ... Désinfection des locaux entre 2 locations.

Proposition 3 (Séb) : obéir ou pas aux injonctions du gouvernement ? (animation de la discussion : Patricia).

Proposition Ben (qui a fait des protocoles sanitaires pdt toute sa carrière professionnelle) : elle a élaboré un protocole en reprenant tous les points des protocoles, à fin de présentation à la Mairie (+ assurer la **formation** des gardiens volontaires). Ça lui paraît faisable.

S'il y a des semaines sans gardiens, on accueillera en gestion libre.

Fred : c'est confus. Pour lui, soit on ouvre (avec accueil, crêpes comme d'habitude), soit on n'ouvre pas en gardiennage, seulement en gestion libre.

Sylvain : il faut penser à bloquer une période (1 ou 2 semaines ?) pour faire les travaux prévus (réfection cuisine).

Françoise : ces protocoles sont de vraies "galères", chronophages, incompatibles avec l'esprit de convivialité qui anime La Tour (par aide à mettre la table, à faire la vaisselle) ... Ça lui a paru infaisable.

Idem Philippe : il s'est désisté à cause de l'engagement personnel demandé aux gardiens sur les protocoles. Pr lui c'est intenable. Il faut attendre le 2 juin pour connaître les mesures d'allègement des contraintes -> on pourra les assouplir. Former les gardiens en juillet : OK pr lui.

Présents à distance par ZOOM : François André : la solution, c'est la non-ouverture au public en juillet -> accueil en gestion libre, ou social, ou travaux (le maçon, le plombier seront-ils dispo ???), et l'ouverture comme d'hab' en août. On pourrait aussi prendre un stagiaire non rémunéré (il y a une proposition), qui s'occuperait de l'application des protocoles.

Joël : fermement opposé à l'embauche d'un stagiaire sans charges sociales, ce serait de l'exploitation.

OK pr ouverture seulmt en août.

Remarques diverses : Christine : tenir comptes des producteurs de légumes & fruits locaux, qui doivent aussi gagner leur vie. Séb ; pr lui et autres accompagnateurs de montagne : la crise sanitaire engendre un manque à gagner. Il faut intégrer ces aspects ds notre décision.

Ben répond sur le stagiaire : il perçoit des indemnités chômage, ses charges sociales sont donc payées. De +, il sera nourri et logé. Il y a bcp de stagiaires qui cherchent des stages !

Faire moitié-moitié pour fermeture-ouverture, mais plutôt avec ouv. à la mi-juillet. Oui à la place de La Tour ds l'économie locale. Quant à l'observation du protocole : ds toutes les circonstance similaires, cela se fait plus ou moins, selon le cas. Il faut accepter la complexité de certaines situations, ne pas évacuer la complexité humaine.

Anne-Claire : il y a eu 2 désistements de gardiens. Le remplacement a pu être fait. Les autres gardiens sont partants (parfois avec des interrogations ou qq réticences).

Séb : où est l'esprit de La Tour si on applique le protocole ?

Annie : il faut que les gardiens conservent leur liberté, tout en assumant leur responsabilité.

François André (ZOOM) : est-ce qu'on ne risque pas d'ouvrir pour rien, sachant qu'on ne va pouvoir accueillir que très peu de monde (en haut : une ch. réservée aux 2 gardiennes/iens, l'autre pr 1 famille par ex. + 1 famille en bas.

Luis : il faut faire voter la décision par l'AG. Réponse, non, on délègue le vote au Collectif.

Patricia : le temps du DEBAT est un tps très important ; I faut écouter ce que chacun a à dire, mm si on n'est pas d'accord.

Sylvain : il ft aussi entendre ceux qui ne sont pas mbres du Collectif (ceux qui participent par ZOOM).

Questions Zoom : comment ça se présente juridiquement ? Quels risques de perte financière pour La Tour si on n'ouvre pas ?

M. P. Vigier : pour une ouverture avec protocole.

Autre : décision à laisser aux gardiens.

Majorité se dégage pour une ouverture partielle.

Proposition : au vu des circonstances exceptionnelles, on prolonge d'un an les mandats des membres du Collectif. POUR à l'unanimité de la salle et des participants ZOOM.